

07

Les écrits professionnels à l'épreuve des systèmes d'information

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout professionnel amené à rédiger des écrits professionnels sur divers systèmes d'information

Durée

3 jours

Organisme de formation

☞ CEFRAS

Date limite d'inscription

16/01/2021

Lieux & dates

☞ Groupe 1

LE MANS

Les 27 & 28 mai 2021

+ Le 3 juin 2021

☞ Groupe 2

NANTES

Les 1er & 2 avr. 2021

+ Le 8 avril 2021

☞ Groupe 3

LA ROCHE SUR YON

Les 18 & 19 mars 2021

+ Le 29 mars 2021

☞ Groupe 4

ANGERS

Les 10 & 11 juin 2021

+ Le 15 juin 2021

Interlocuteur Opcosanté

Sophie LE DEZ

sophie.ledez@opco-sante.fr

02 40 89 82 00

Interlocuteur OF

Catherine GIRARD

c.girard@cefras.com

02 41 30 29 64

Contexte

Pour une diversité de raisons, comme l'accès de l'utilisateur à son dossier, l'évolution réglementaire de la protection des données personnelles (RGPD du 25 mai 2018) ou comme les démarches qualité qui privilégient la traçabilité et la formalisation écrite des documents, l'injonction d'écriture dans les champs sanitaire, médico-social et social, se recompose.

Le partage et l'échange d'information, la qualité des écrits professionnels sont aujourd'hui indissociables des systèmes et outils d'information numériques. Bien que les logiciels et les processus informatiques soient différents selon les structures, des règles d'écriture communes s'imposent pour respecter le cadre réglementaire et les nouvelles normes de traçabilité. Et au-delà des questions techniques et de méthodes, l'auteur doit à la fois s'interroger sur le sens et les dimensions éthiques de ses écrits et à la fois se préoccuper des effets produits sur le lecteur.

Cette formation doit permettre d'apporter des réponses pragmatiques pour renforcer la posture et les pratiques en matière d'écrits professionnels.

Objectifs

- ☞ Connaître le cadre juridique des écrits professionnels dans le secteur sanitaire, médico-social et social et les impacts du RGPD dans le partage et les échanges d'information
- ☞ Maîtriser les enjeux et adapter ses écrits professionnels :
- ☞ Du point de vue des destinataires (usager et famille, professionnels et partenaires, tutelles et financeurs)
- ☞ Du point de vue du rédacteur : subjectivité/objectivité, neutralité, transparence
- ☞ Sécuriser les écrits (que peut-on transmettre, à qui, comment) en respectant les principes de confidentialité et d'éthique professionnelle
- ☞ Appréhender la mise en œuvre de ces normes d'écriture au regard des supports électroniques : courriels, sms, réseaux sociaux...

Prérequis

Aucun

Contenu

ETAPE 1 : « Les écrits professionnels : cadre juridique et normes de l'écriture »

- ☞ L'évaluation des connaissances d'un point de vue juridique : écrit-écrit, numérique-écrit professionnel, écrit professionnel-numérique
- ☞ L'identification des représentations individuelles associées aux écrits : droit commun et champ d'exercice professionnel (sanitaire, social et médico-social)

- ⇒ La clarification des notions
- ⇒ L'écrit dans le droit commun et les spécificités des champs de l'exercice professionnel
- ⇒ Les responsabilités de l'auteur de l'écrit dans le droit commun et les spécificités des champs de l'exercice professionnel

ETAPE 2 : « De la maîtrise des enjeux à l'adaptation des écrits professionnels »

- ⇒ La communication institutionnelle : institution, organismes de tutelle, partenariat, usagers, financeurs
- ⇒ La posture professionnelle : relations fonctionnelles et hiérarchiques, réflexions sur les valeurs et tabous institutionnelles, la discrétion professionnelle, les règles de l'écrit
- ⇒ Parler, dire et écrire : écrire l'expérience, les fonctions du langage, adjectivation des usagers, de l'oralité à l'écriture, le triangle rédactionnel
- ⇒ Les paradoxes de l'écriture
- ⇒ Entre subjectivité et faits réels
- ⇒ La méthode des 7 C

ETAPE 3 : « Sécuriser les écrits professionnels »

- ⇒ Retour sur l'étude du texte en intersession
- ⇒ La place de l'utilisateur dans l'écrit professionnel d'un point de vue réglementaire
- ⇒ La place de l'utilisateur dans l'écrit professionnel en considérant la dimension éthique
- ⇒ Les différents types et enjeux des écrits professionnels
- ⇒ Le partage d'informations
- ⇒ L'expérimentation de la transmission d'informations
- ⇒ Dans une dynamique des bonnes pratiques professionnelles : L'usage professionnel des TIC